



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/278

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 14 juin 2023 de la Société NGE INFRANET, sise 331 avenue du Dr Julien LEFEBVRE à – 06270 – VILLENEUVE LOUBET représentée par Monsieur OULID Soufiane,
Considérant qu'il convient de prolonger l'arrêté n° 2023/245 en date du 30/05/2023,

ARRÊTE

Article 1 :

L'entreprise SJW TP effectuera des travaux d'ouverture de fouille afin de procéder à des réparations sur le réseau télécom d'Orange pour le compte de NGE INFRANET, au niveau du n° 9 avenue de la Gare, entre le samedi 17 juin et le vendredi 30 juin 2023 inclus.

Article 2 :

Au droit des zones d'intervention, la société NGE INFRANET et ses sous-traitants seront autorisés à stationner sur le domaine public.

Les éventuelles conséquences sur la circulation seront dûment indiquées par une signalisation adéquate.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique seront mis en place, maintenus et retirés par la Société NGE INFRANET et/ou ses partenaires qui seront et demeureront seuls responsables de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 14 juin 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

